



Pratique à éviter

- Des études ont été menées et les résultats suggèrent que la pratique a des effets négatifs.
- Il existe une base théorique, clinique, empirique ou juridique raisonnable suggérant que la pratique constitue un risque de préjudice pour ses bénéficiaires, par rapport à ses avantages probables.



Pratique non appuyée par la recherche

- Quelques publications ont démontré que la pratique n'a pas entraîné les effets escomptés.
- La pratique n'a pas fait l'objet de publications qui précisent la manière de la mettre en oeuvre.
- La pratique n'a pas fait l'objet de recherche démontrant son efficacité.



Pratique émergente

- Il y a de nouvelles preuves cliniques ou empiriques ou des fondements théoriques indiquant que la pratique présente de potentiels bénéfiques.
- La pratique fait l'objet d'au moins une publication qui précise la manière de la mettre en oeuvre.
- La pratique est généralement perçue par les chercheurs et les acteurs scolaires comme étant appropriée.
- La pratique est relativement nouvelle et n'a pas fait l'objet de suffisamment de recherches pour déterminer son efficacité.



Pratique prometteuse

- Il y a des preuves cliniques ou empiriques ou des fondements théoriques indiquant que la pratique présente de potentiels bénéfiques.
- La pratique fait l'objet de publications qui précisent la manière de la mettre en oeuvre.
- Au moins une étude faisant appel à un groupe contrôle a démontré que la pratique produit de meilleurs résultats que d'autres approches.



Pratique efficace et bien étayée

- Il y a des preuves cliniques ou empiriques ou des fondements théoriques indiquant que la pratique présente de potentiels bénéfiques.
- La pratique fait l'objet de publications qui précisent la manière de la mettre en oeuvre.
- Au moins deux études randomisées ont été menées dans des environnements contrôlés et ont démontré que la pratique produit de meilleurs résultats que d'autres approches et que ses effets sont durables.



Pratique probante (de pointe)

- Il y a des preuves cliniques ou empiriques ou des fondements théoriques indiquant que la pratique présente de potentiels bénéfiques.
- La pratique fait l'objet de publications qui précisent la manière de la mettre en oeuvre.
- Plusieurs études randomisées rigoureuses ont été menées dans différents contextes éducatifs et ont démontré que la pratique produit de meilleurs résultats que d'autres approches, qu'elle pourrait être adaptée à d'autres contextes et que ses effets sont durables.